Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un concours pour une Maison d'Etat à Yverdon-les-Bains

Le Département des infrastructures du Canton de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains lancent un concours d'architecture à deux degrés pour la construction d'une Maison d'Etat et de locaux de services communaux et parapublics au faubourg de la Thièle, à proximité du Tribunal d'arrondissement.

Afin d'offrir une palette de services publics au centre-ville, la Commune et l'Etat souhaitent regrouper certains services cantonaux régionaux et développer d'autres services communaux, voire parapublics au faubourg de la Thièle. Situé en limite ouest de la vieille ville et du centre-ville, ce site de plus de 2 hectares est en grande partie propriété de la Commune et du Canton. Encore peu construit, c'est l'un des secteurs de développement à fort potentiel de la ville d'Yverdon-les-Bains.

La création d'une Maison d'Etat dans le chef-lieu de district, qui regroupe les antennes de l'administration cantonale (préfecture, registre foncier, état civil, office des poursuites et faillites, gendarmerie, office d'impôts, etc.) va dans le sens des débats de la Constituante et des besoins de la population. Soucieux d'éviter de construire une cité administrative inhabitée le soir et le week-end, la Commune et l'Etat ont décidé d'y adjoindre différents équipements communaux et parapublics : services publics, commerces, logements, services sociaux, etc.

Le concours d'architecture est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC sur les marchés publics. Il se déroulera en deux degrés : étude urbanistique et architecturale de l'aménagement d'une portion de ville pour la 1ère étape et définition d'un avant-projet de construction pour la 2ème. Le jury sélectionnera une quinzaine de projets appelés à être développés au 2ème degré. Le résultat du concours sera connu en avril 2003.

Les concurrents devront tenir compte des principes du développement durable. Pour le 1er degré, il s'agira de réfléchir à la dimension urbaine du projet en tenant compte des exigences sociales, environnementales, culturelles et de l'économie générale du projet.

Des photos du site sont disponibles sur le site internet www.dinf.vd.ch

Le règlement-programme du concours pourra être consulté dès le 1er mars à l'adresse www.marches-publics.ch (rubrique "brèves ").

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 février 2002

M. François-Joseph Z'Graggen, architecte au Service des bâtiments, président du jury, tél. 021 / 316 73 15 M. Rémy Jaquier, Syndic d'Yverdon-les-Bains, vice-président du jury, tél. 024 / 423 62 05

Cp concours Maison d'Etat